

SAISON 2021 / 2022



ATTENTION
MODIFICATION DES REGLES DE CHANGEMENT DE CATEGORIES

(La prise de licence se fera toujours dès le 1^{er} septembre 2021, les nageuses ou les nageurs ne pourront nager que s'ils sont titulaires d'une licence prise à partir du 1^{er} septembre 2021)

La saison sportive 2021 se terminera le 31 décembre 2021, ainsi l'ensemble des nageuses et nageurs, ne changeront pas de catégories avant le 1^{er} janvier 2022.

| CATEGORIES | ! Jusqu'au 31 décembre 2021 ! (Telles que définies par la FFN) | | | |
|----------------|---|---------------|-----------------|---------------|
| | DAMES | | MESSIEURS | |
| AVENIRS | 10 ans et moins | 2011 et après | 11 ans et moins | 2010 et après |
| JEUNES | 11-13 ans | 2010 à 2008 | 12-14 ans | 2009 à 2007 |
| JUNIORS | 14-17 ans | 2007 à 2004 | 15-18 ans | 2006 à 2003 |
| SENIORS | 18 ans et plus | 2003 et avant | 19 ans et plus | 2002 et avant |

| CATEGORIES | ! Du 1^{er} Janvier 2022 au 31 décembre 2022 ! (Telles que définies par la FFN) | | | |
|----------------|--|---------------|-----------------|---------------|
| | DAMES | | MESSIEURS | |
| AVENIRS | 10 ans et moins | 2012 et après | 11 ans et moins | 2011 et après |
| JEUNES | 11-13 ans | 2011 à 2009 | 12-14 ans | 2010 à 2008 |
| JUNIORS | 14-17 ans | 2008 à 2005 | 15-18 ans | 2007 à 2004 |
| SENIORS | 18 ans et plus | 2004 et avant | 19 ans et plus | 2003 et avant |

Sommaire

| | |
|---|----|
| Sommaire | 3 |
| 1. DISPOSITIONS GENERALES..... | 5 |
| SAISON 2021-2022..... | 5 |
| 1.1. Protocole d'organisation des compétitions Natation Course..... | 5 |
| 1.2. Licences..... | 6 |
| 1.3. Multi-licences..... | 7 |
| 1.4. Dispositions financières du CD95 natation..... | 7 |
| 1.5. Engagements aux compétitions | 8 |
| 1.6. Officiels..... | 9 |
| 1.7. Règlement spécifique demi-fond | 10 |
| 1.8. Règle des départs | 10 |
| 1.9. Échauffement et pause..... | 10 |
| 1.10. Actions du collectif Sportif..... | 10 |
| 1.11. Formations ENF | 10 |
| 1.12. Formations fédérales..... | 10 |
| 1.13. Guide de recommandations – COVID19..... | 10 |
| 2. ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE | 12 |
| 2.1 Informations importantes de l'ENF..... | 12 |
| 2.1.1. Principe général..... | 12 |
| 2.1.2. Les évaluateurs et assistants évaluateurs..... | 12 |
| 2.1.3. Obligations légales et administratives | 12 |
| 2.1.4. Pour toutes les disciplines de fédération française de natation..... | 12 |
| 2.2 Organisation des tests ENF | 14 |
| 2.2.1. Sauv'nage | 14 |
| 2.2.2. Pass' Sports de l'Eau..... | 14 |
| 2.2.3. Pass' Compétition Natation Course..... | 15 |
| 2.3. Validation des tests ENF..... | 15 |
| Le pass'sport de l'eau | 16 |
| (Le pass'compétition) / Challenge Avenirs | 17 |
| Championnat départemental Été..... | 20 |
| 3. PROGRAMME AVENIRS | 22 |
| Parcours Avenirs | 23 |
| Interclubs Avenirs..... | 24 |
| Finale Parcours Avenirs..... | 25 |
| Challenge Neptune..... | 26 |
| 4. PROGRAMME JEUNES | 28 |
| « La Rentrée »..... | 29 |
| (en vue d'une sélection départementale)..... | 29 |
| Parcours Jeunes | 30 |

| | |
|--|----|
| Interclubs Jeunes | 32 |
| Finale Départementale Jeunes | 33 |
| 5. PROGRAMME JUNIORS - SENIORS..... | 34 |
| Championnat départemental Hiver | 35 |
| Circuit Juniors/Seniors | 36 |
| Finale Départementale Juniors/Séniors..... | 38 |
| Championnat Départemental | 40 |
| 3 km et 5 km Indoor..... | 40 |
| Challenge Guytou's Cup | 40 |
| Classement et Récompenses..... | 41 |

1. DISPOSITIONS GENERALES

SAISON 2021-2022

1.1. Protocole d'organisation des compétitions Natation Course

AVANT LA COMPETITION

Le Comité Départemental de Natation du Val d'Oise préparera :

- la compétition sur le logiciel « Extranat ». (Clé USB)
- les médailles et/ou coupes prévues par le règlement du C.D. 95 ;
- le matériel (système de départ, les plaques de comptage des distances) en fonction des disponibilités.
- les documents nécessaires au bon déroulement de la compétition :
 - un exemplaire des programmes paginés et agrafés sera remis gratuitement à chaque club participant ;
 - des programmes pour le jury de la compétition.
 - un exemplaire (page par page) pour que l'organisateur puisse, s'il le désire, faire des tirages.

Le club organisateur :

- Récupérer l'ensemble de la compétition, à savoir les différents dossiers nécessaires à l'organisation de la compétition (la sauvegarde de la compétition, exemplaires des programmes) et ceci au plus tard le vendredi précédent cette compétition au CD95.
- Il pourra faire le nombre de photocopies des programmes qu'il voudra vendre, la recette de ceux-ci lui étant acquise.

La commission des officiels devra :

- Désigner un jury (Juge Arbitre, Starter et Juges de Nage) pour les compétitions

PENDANT LA COMPETITION

Le club organisateur devra :

Pour l'informatique et les résultats :

- une personne pour le traitement informatique de la compétition avec le matériel informatique du club,
- mettre à disposition un dispositif électrique pour brancher un ordinateur et une imprimante, une table, des chaises, un podium et un portable ou téléphone pour les secours.
- afficher les résultats à un endroit visible par les nageurs, les entraîneurs et les parents.

Pour le Jury :

- mettre à disposition un local réservé au jury, ainsi qu'un vestiaire ;
- prévoir une boisson pour le jury lors de chaque réunion sportive.

SECURITE

La surveillance des bassins (celui où se déroule la compétition, le bassin de récupération ou autre) est à la charge du club organisateur.

Pour les Premiers secours, le club organisateur peut faire appel à la Croix Rouge, la protection Civile, Pompiers ou autres

1.2. Licences

| | |
|--|------|
| Encadrement (dirigeant/bénévole/officiel/entraîneur) | 15 € |
| Compétiteur (11 ans et + pour les filles/12 ans et + pour les garçons) | 50 € |
| Compétiteur (10 ans et – pour les filles/11 ans et – pour les garçons) | 34 € |
| Compétiteur (11 ans et + pour les filles/12 ans et + pour les garçons) Période du 1 ^{er} Juin – 15 Septembre | 30 € |
| Compétiteur (10 ans et – pour les filles/11 ans et – pour les garçons) Période du 1 ^{er} Juin – 15 Septembre | 26 € |
| Natation pour tous (16 ans et +) | 10 € |
| Natation pour tous (15 ans et -) | 22 € |
| Eau Libre promotionnelle <i>(plate-forme eau libre, France Natation, club de ligue)</i> | 10 € |
| J'apprends à nager (JAN) | 15 € |
| e-Licence (disponible via l'application Swimming Heroes) | 12 € |

Les licences se saisissent sur extranat.fr (via Internet), les clubs devront payer par carte bancaire directement en ligne. L'oblitération est faite par la fédération (FFN).

ATTENTION : prévoir un délai de 10 jours entre le dépôt de la demande d'oblitération et la participation à la première compétition.

Avec le paiement des licences par carte bancaire, il n'y a plus de délai, dès que le paiement de la licence est effectué par le club, le nageur peut être engagé sur une compétition (sauf si paiement par virement)

Aucune licence ne sera oblitérée pour la saison 2021/2022 avant la clôture du règlement financier de la saison 2020/2021

Tout licencié doit obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de trois mois avec la mention : « **apte à la pratique de la natation, et à la compétition sportive** ». Sa validité est d'une saison sportive.

Tous les licenciés doivent se conformer et se soumettre :

- aux règlements F.I.N.A. – L.E.N. – F.F.N. ;
- aux dispositions générales et particulières des compétitions de la F.F.N., du L.I.F.N et du C.D.95 ;
- aux règlements d'hygiène et de sécurité dans tous les lieux où ils seront habilités à se trouver pour pratiquer leur discipline.

1.3. Multi-licences

Tout membre adhérent à une structure doit être en possession d'une licence délivrée quelle que soit la discipline pratiquée.

Le licencié d'un club dans lequel la pratique compétitive de la natation artistique, du water-polo ou du plongeon n'est pas proposée, a la possibilité d'acquiescer une ou plusieurs autres licences dans un ou plusieurs autres clubs au sein du même Comité Régional.

Les règles générales de transferts s'appliquent à toutes les licences.

Le licencié devra être impérativement informé que le choix de la ou des disciplines qu'il entend pratiquer au sein de son club est primordial. Ce choix apparaîtra sur sa licence et déterminera de manière définitive les disciplines qu'il pourra pratiquer en compétition au sein ou non de son club. Le licencié informera aussi les clubs dont il est membre qu'il est déjà adhérent d'un autre ou de plusieurs autres clubs.

Les clubs devront indiquer de manière précise les disciplines qu'ils proposent à leurs adhérents. A ce titre, il apparaîtra de manière très distincte (en première page) sur les bordereaux d'affiliation les disciplines susceptibles d'être proposées par les clubs.

Le président du club certifiera sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

1.4. Dispositions financières du CD95 natation

Appel à cotisation en début de saison :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Participation du club pour la saison | 150 € |
|--------------------------------------|-------|

Droits d'engagements :

| | |
|---|------|
| Engagement ENF (Pass'sport de l'Eau – Challenge Avenirs validant le Pass'Compétition) | 1 € |
| Engagement individuel par course | 3 € |
| Engagement Individuel sur place (Si possibilité) | 15 € |
| Engagement des relais | 5 € |
| Engagement par équipe | 30 € |

Forfaits et pénalités :

| | |
|---------------------------------|------|
| Déclaré à la table (par course) | 6 € |
| Non déclaré à la table | 15 € |
| Forfait d'un club non déclaré | 70 € |

➤ **Si aucun officiel n'est présenté par le club sur la compétition,**

- 50 € de pénalité pour le premier officiel manquant
- 15 € de pénalité pour chacun des suivants

- **Si au moins un officiel du club est présent sur la compétition,**
 - 25 € de pénalité pour le premier officiel manquant
 - 15 € pour chacun des suivants.

Ristourne informatique aux clubs (par chèque de fin de saison) sur la base de 0.50 € par licence FFN.

1.5. Engagements aux compétitions

Pour la saison 2021-2022, chaque structure devra **prêter sa piscine trois (3) fois dans la saison** pour des compétitions prévues au calendrier départemental.

Voici les types de compétition :

- Challenge Avenir ou/et Journées Avenirs ;
- Jeunes (y compris les regroupements du collectif natation) ;
- Circuit Juniors séniors ;
- Championnats départementaux ;
- Les finales départementales individuelles ou par équipes, etc.

Si toutes les compétitions peuvent être organisées, aucune pénalité ne sera appliquée. Cependant, si nous n'obtenions pas assez de piscine, un forfait de 100€ par compétition (une 1/2 journée) pour un engagement minimum d'un nageur sera appliqué.

Tous les engagements se feront pour toutes les compétitions par le biais d'« Extranat ».

Toute information supplémentaire, devra être communiquée par e-mail à l'adresse suivante :

cd95natation@gmail.com (Technique)

cd95@cd95-natation.fr (Administratif)

Les fiches de course et / ou le programme de la compétition seront directement établis par l'informatique du CD95 Natation pour toutes les compétitions du règlement.

Si un club ne peut pas se déplacer sur une compétition pour laquelle il a été prévu, il doit impérativement prévenir le CD95 Natation sous peine de pénalité de 70€ pour forfait non déclaré d'un club.

L'information est à communiquer le mercredi précédent la compétition au plus tard.

La Réforme des grades d'officiels :

À la suite de la réforme des grades d'officiels les poste pouvant être occupé par les officiels sont :

| Titres d'officiel | Poste pouvant être occupés |
|--|--|
| Officiel C (ancien grade) | Chronométrateur |
| Chronométrateur (nouveau grade) | Chronométrateur Juge à l'arrivé |
| Officiel B (ancien grade) | Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage |
| Juge (nouveau grade) | Chronométrateur Juge à l'arrivé |

| | |
|-------------------------------------|--|
| | Juge de Virage Juge de nage |
| Starter (nouveau grade) | Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter |
| Officiel A (ancien grade) | Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter Superviseur Juge Arbitre |
| Juge arbitre (nouveau grade) | Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter Superviseur Juge Arbitre |

Les conditions de passage des anciens titres vers les nouveaux sont dans la circulaire de la FFN en ligne sur le site du comité départemental :

<http://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/1833.pdf>

1.6. Officiels

Pour toutes les compétitions, les clubs doivent présenter un ou plusieurs officiels :

- 1 à 2 nageurs : pas d'officiel obligatoire,
- 3 à 6 nageurs : 1 officiel obligatoire,
- 7 à 20 nageurs : 2 officiels obligatoires,
- 21 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires ou 2 officiels dont 1 A

Pour non présentation d'officiel ou non-respect des règles ci-dessus, le club encourt une pénalité tarifaire. Le barème des pénalités est le suivant :

- **Si aucun officiel n'est présenté par le club sur la compétition**, 50 € de pénalité pour le premier officiel manquant et 15 € de pénalité pour chacun des suivants
- **Si au moins un officiel du club est présent** sur la compétition, 25 € de pénalité pour le premier officiel manquant et 15 € pour chacun des suivants.

Dans le cas où la commission désigne un officiel A sur une compétition, où son club n'est pas engagé, il pourra être comptabilisé comme représentant son club dans une autre compétition se déroulant le même jour.

Tout officiel doit être licencié pour pouvoir officier lors des compétitions. Il devra présenter son attestation d'officiel au juge arbitre.

Les candidats Officiels A sont comptés dans le quota des officiels du club, ainsi que les officiels en formation pour passer d'un ancien grade vers un nouveau grade suite à la réforme.

1.7. Règlement spécifique demi-fond

Le CD 95 Natation se donne le droit de faire nager les 400 NL, 800 NL et 1500 NL à 2 nageurs par ligne d'eau à toutes les compétitions. Le départ s'effectuera sur le plot.

1.8. Règle des départs

Toutes les compétitions individuelles suivront la règle du 1 départ, sauf pour les compétitions de la catégorie Avenirs, la règle des 2 départs sera appliquée.

Toutes les compétitions par équipe suivront la règle des 2 départs.

Pour les épreuves de demi-fond nagées à 2 par ligne, les départs s'effectueront en décalés du plot de départ.

1.9. Échauffement et pause

La durée de l'échauffement n'excédera pas 55 minutes, afin que chaque réunion d'une compétition commence au plus tard 1 heure après l'ouverture des portes.

Dans la mesure du possible, l'ouverture des portes (OP) se fera à 14h00 et le premier départ (1er DP) à 15h00 pour toutes les compétitions se déroulant sur 1 demi-journée.

Au moins une pause de 10 minutes sera prévue par réunion.

1.10. Actions du collectif Sportif

Un document avec toutes les actions du collectif sportif sera diffusé en début de saison à tous les entraîneurs et les Présidents de club.

Celui-ci permettra de fournir le mode de qualification pour les sélections départementales.

1.11. Formations ENF

Un calendrier sera établi au fur et à mesure en fonction des demandes afin de programmer les formations ENF1, 2 et 3 sur l'ensemble de l'année. Il faut minimum 5 candidats pour organiser une formation.

1.12. Formations fédérales

Documents d'informations disponibles sur le site de la LIFN.

1.13. Guide de recommandations – COVID19

Documents d'informations disponibles sur le site de la FFN

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/1867.pdf>



ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE



2. ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE

(Voir l'Annuel Règlements FFN)

2.1 Informations importantes de l'ENF

2.1.1. Principe général

Chaque club s'engage à respecter le cahier des charges de l'ENF en début de saison. Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison sportive seront données par le CD 95. La présence du responsable ENF (évaluateur référent) de tous les clubs agréés est conseillée pour débiter la saison le mieux possible et bien comprendre le passage obligé pour chaque nageur.

2.1.2. Les évaluateurs et assistants évaluateurs

Les conditions pour la certification des évaluateurs ENF1 et ENF2 sont :

- Être titulaire du BEESAN (ou BPJEPSAAN ou BEES2 ou BEES3),
- être à jour de sa révision CAEPMNS,
- être en situation d'encadrement sur l'école de natation, groupe Avenirs,
- être licencié dans son club.

Les conditions pour la certification des assistants évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF2 sont :

- avoir plus de 14 ans,
- être licencié dans son club.

Les assistants et les évaluateurs sont formés par des formateurs fédéraux. Les formations sont réalisées niveau par niveau. **Une expérience de deux sessions entre chaque niveau est demandée.** Ensuite un numéro d'agrément est délivré par le LIFN.

Les évaluateurs :

- sont garants du bon déroulement de la session,
- s'assurent des conditions matérielles,
- valident les diplômes et bordereaux.

Les assistants évaluateurs :

- jugent de la bonne exécution d'une tâche ou du test sous la responsabilité d'un évaluateur.

2.1.3. Obligations légales et administratives

Sécurité, médical (certificat licence), assurance.

Certification des nageurs niveau par niveau, bilans, communication des résultats de session, etc.

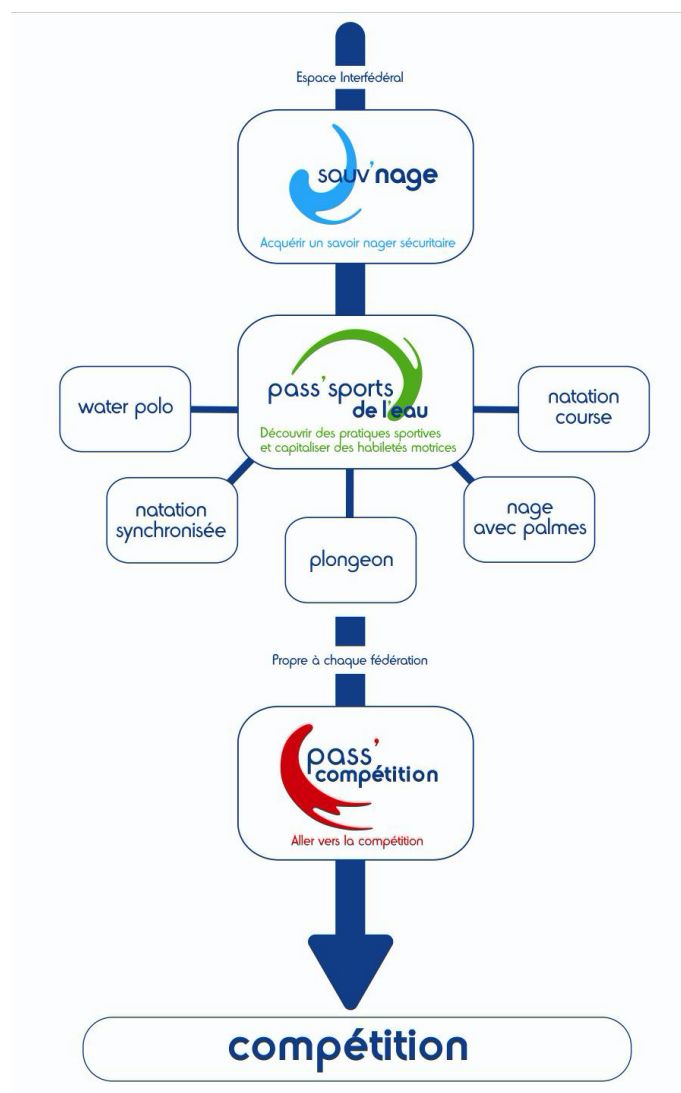
2.1.4. Pour toutes les disciplines de fédération française de natation

Pour toutes les disciplines de la natation, le parcours du jeune nageur est le même. Avant d'accéder à la compétition, il doit passer les tests ENF dans l'ordre.

A partir du 1^{er} janvier 2022 la catégorie Avenirs (filles nées en 2012 et après et garçons nés en 2011 et après), sont tenus, de respecter la chronologie des tests ENF Sauv’Nage puis Pass’Sports de l’eau et enfin Pass’Compétition avant d’accéder à la compétition.

A partir du 1^{er} janvier 2022 la catégorie Jeunes (filles nées en 2011 et avant et garçons nés en 2010 et avant) : pas d’obligation ENF.

2.2 Organisation des tests ENF



2.2.1. Sauv'nage

Le **Sauv' Nage** est organisé dans les clubs, sous la responsabilité d'un évaluateur ENF1. Dans le cas où un Évaluateur ENF1 fait passer seul le test du Sauv' Nage, les candidats devront passer le test un par un. Il peut être assisté d'un ou plusieurs évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF1. **Le club doit déclarer sa session avant la date d'organisation par mail au CD95.**

Il doit ensuite **impérativement valider cette session sur extranet dans les 8 jours**, et fournir le bilan de la session à la commission ENF.

2.2.2. Pass' Sports de l'Eau

Dans un contexte sanitaire sans précédent qui a profondément impacté les activités fédérales, il apparaît opportun de proposer des aménagements règlementaires liés à l'École de Natation Française, sur cette fin de saison 2021 et pour la saison 2022, afin que les organisations soient

facilitées et que les jeunes concernés puissent retrouver rapidement le chemin de la confrontation.

A ce titre, il y a une volonté du comité départementale de généraliser les aménagements de la saison passée à l'ensemble de cette nouvelle saison sportive.

Un protocole d'inscription a été établi par le comité départementale, toutes les informations se trouvent sur le lien ci-dessous.

<https://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/1871.pdf>

L'inscription par nageur sera de 1.00 €. Le nageur qui se présentera au test devra impérativement le connaître et être capable de le réaliser.

2.2.3. Pass' Compétition Natation Course

La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre règlementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés :

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis.
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition.
- Envisager un changement de disciplines ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45 min), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial.

La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences règlementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.

La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.

<https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2720.pdf> (Règlement ENF page 26 et 27)

2.3. Validation des tests ENF

Les tests du pass'sport de l'eau et du pass'compétition seront validé par le CD95 natation.

Tant que les résultats ne sont pas enregistrés dans la base fédérale, le nageur n'a pas validé officiellement son test.

Les livrets sont pris en charge par le CD95, et donnés aux clubs après enregistrement et validation des résultats par la LIFN et la FFN.

Le pass'sport de l'eau

Lieu : dans les club

Organisation : Club
après autorisation du
CD95

Catégories :

- Filles : Née en 2011 et après jusqu'au 31 décembre 2021
Née en 2012 et après à partir du 1^{er} janvier 2022
- Garçons : Né en 2010 et après jusqu'au 31 décembre 2021
Né en 2011 et après à partir du 1^{er} janvier 2022

Droits d'engagements : 1.00 €

Règlement sportif :

Voir sur le lien ci-dessous :

➤ <https://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/1871.pdf>

Récompense :

Les livrets du Pass' Sports de l'Eau seront préparés et remis à chaque club par le CD95, après vérification des résultats.

(Le pass'compétition) / Challenge Avenirs

Date :

03/10/2021

21/11/2021

06/02/2022

03/04/2022

26/06/2022

Date limite d'engagements :

28/09/2021

16/11/2021

01/02/2022

29/03/2022

21/06/2022

Lieu :

- Pour le 1^{er}, 2^{ème} et 5^{ème} plot : 1 piscine 25 m avec 4 couloirs 25 m
- Pour le 3^{ème} & 4^{ème} plot : 3 piscines 25 m avec au minimum 16 couloirs au total

Organisation et informatique : CD95

Catégories :

- Filles : Née en 2011 et après jusqu'au 31 décembre 2021
Née en 2012 et après à partir du 1^{er} janvier 2022
- Garçons : Né en 2010 et après jusqu'au 31 décembre 2021
Né en 2011 et après à partir du 1^{er} janvier 2022

Droits d'engagements : 3.00 €

Règlement sportif :

- Le Pass' Sports de l'Eau est obligatoire pour s'inscrire,
- La licence Compétiteur est obligatoire,
- Pas de restriction concernant le nombre d'épreuves proposées par réunion. Mais seules les 9 épreuves individuelles du « Challenge Avenirs » pourront être proposées dans ce cadre.
- Pas de restriction concernant le nombre d'épreuves auxquelles le nageur peut prendre part à chaque réunion, sauf lors du plot n°3 et n°4, le nombre d'épreuves sera ramené à 4 épreuves par nageur.
- Le comité départemental se réserve le droit de limiter les engagements si nécessaire pour garantir une durée de manifestation très raisonnable (2h00 à 2h30, échauffement compris)
- Les inscriptions seront à faire via Extranat Pocket.

Lorsque le Challenge Avenirs aura lieu en même temps que le Parcours Avenirs, les 2 programmes seront alternés. La compétition commencera par une épreuve du Parcours Avenirs.

Programme et ordre des courses :

| <i>Journée 1 (1 poule)</i> | <i>Journée 2 (1 poule)</i> |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. 25 m Crawl2. 25 m Brasse3. 50 m Papillon-Dos4. 100 m 4 Nages5. 50 m Dos-Brasse <p>Pause</p> <ol style="list-style-type: none">6. 25 m Dos7. 25 m Papillon8. 50 m Brasse-Crawl9. 100 m Nage Libre | <ol style="list-style-type: none">1. 25 m Dos2. 25 m Papillon3. 50 m Brasse-Crawl4. 100 m Nage Libre5. 50 m Papillon-Dos <p>Pause</p> <ol style="list-style-type: none">6. 25 m Crawl7. 25 m Brasse8. 50 m Dos-Brasse9. 100 m 4 Nages |
| <i>Journée 3 (3 poules)</i> | <i>Journée 4 (3 poules)</i> |
| <ol style="list-style-type: none">1. 50 m Papillon-Dos2. 100 m 4 Nages3. 50 m Dos-Brasse4. 25 m Dos5. 25 m Papillon <p>Pause</p> <ol style="list-style-type: none">6. 50 m Brasse-Crawl7. 100 m Nage Libre8. 25 m Crawl9. 25 m Brasse | <ol style="list-style-type: none">1. 50 m Brasse-Crawl2. 100 m Nage Libre3. 50 m Papillon-Dos4. 25 m Crawl5. 25 m Brasse <p>Pause</p> <ol style="list-style-type: none">6. 50 m Dos-Brasse7. 100 m 4 Nages8. 25 m Dos9. 25 m Papillon |
| <i>Journée 5 (1 poule)</i> | |
| <ol style="list-style-type: none">1. 50 m Dos-Brasse2. 50 m Papillon-Dos3. 25 m Dos4. 25 m Papillon5. 100 m 4 Nages <p>Pause</p> <ol style="list-style-type: none">6. 50 m Brasse-Crawl7. 25 m Crawl8. 25 m Brasse9. 100 m Nage Libre | |

Récompense :

1 médaille au 3 premiers des épreuves du 100 m Nage Libre et du 100 m 4 nages.

Les livrets du Pass'Compétition seront remis à l'issue de la validation de 5 épreuves (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) sur les 9 proposées.



Toutes Catégories

Championnat départemental Été

Date :

21 et 22 Mai 2022

Date limite d'engagements :

17 Mai 2022

Lieu: Bassin de 50 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Jeunes Filles : 2009 à 2011 (11 à 13 ans)
Jeunes Garçons : 2008 à 2010 (12 à 14 ans)

Juniors Filles : 2005 à 2008 (14 à 17 ans)
Juniors Garçons : 2004 à 2007 (15 à 18 ans)

Seniors Filles : 2004 et avant (18 ans et +)
Séniors Garçons : 2003 et avant (19 ans et +)

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

Les séries de toutes les courses seront constituées toutes catégories d'âge confondues. Les 50, les 100 et les 200 mètres se nagent sous le principe séries puis finales jeunes, juniors, seniors et finales toutes catégories.

Les 400, les 800 et 1500 mètres se nagent sous le principe séries puis classement au temps.

Les 400, les 800 et les 1500 NL se nageront à 2 par ligne, départ du plot.

Le nombre d'engagement est limité à 3 épreuves par réunion.

Le relais Inter-catégorie sera composé de 16 nageurs :

- 4 Avenirs Filles + 4 Avenirs Garçons
- 2 Jeunes Filles + 2 Jeunes Garçons
- 2 Juniors ou Séniors Filles + 2 Juniors ou Séniors Garçons

Pour le relais inter catégorie ; les Avenirs filles et garçons devront appartenir à la même équipe que le relais Avenirs mixte.

Dans un souci de bonne organisation, le Comité Départemental se réserve le droit de limiter le nombre de séries pour ne pas surcharger la compétition.

Nous limiterons :

- Les 400 NL aux 5 meilleures séries filles et garçons.
- Les 800 NL aux 4 meilleures séries filles et garçons.
- Les 1500 NL aux 3 meilleures séries filles et garçons.

Les engagements non retenus seront remboursés et signalés aux clubs.

Programme et ordre des courses :

| <i>1^{ère} réunion Samedi matin</i> | <i>2^{ème} réunion Samedi après-midi</i> |
|---|--|
| 1. 50 Brasse (Séries) | 10. 50 Brasse (Finales J/J/S) |
| 2. 400 NL (Classement au temps) | 11. 100 Dos (Finales J/J/S) |
| 3. 100 Dos (Séries) | 12. 200 Papillon (Finales J/J/S) |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 4. 200 Papillon (Séries) | 13. 100 NL (Finales J/J/S) |
| 5. 100 NL (Séries) | 14. 200 Brasse (Finales J/J/S) |
| 6. 200 Brasse (Séries) | 15. 50 Papillon (Finales J/J/S) |
| 7. 50 Papillon (Séries) | |
| <i>Pause</i> | |
| 8. 800 NL Filles (Classement au temps) | |
| 9. 800 NL Garçons (Classement au temps) | |

| <i>3^{ème} réunion Dimanche matin</i> | <i>3^{ème} réunion Dimanche après-midi</i> |
|---|--|
| 1. 50 Dos (Séries) | 1. 50 Dos (Finales J/J/S) |
| 2. 200 4Nages (Séries) | 2. 200 4Nages (Finales J/J/S) |
| 3. 50 NL (Séries) | 3. 50 NL (Finales J/J/S) |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 4. 1500 NL Garçons (Classement au temps) | 4. 100 Brasse (Finales J/J/S) |
| 5. 1500 NL Filles (Classement au temps) | 5. 100 Papillon (Finales J/J/S) |
| 6. 100 Brasse (Séries) | 6. 200 Dos (Finales J/J/S) |
| <i>Pause</i> | 7. 200 NL (Finales J/J/S) |
| 7. 100 Papillon (Séries) | 8. Relais Inter catégorie : 8 X 50 Nage Libre filles et garçons (4 Avenir/2 Jeunes/2 Juniors ou Séniors) |
| 8. 200 Dos (Séries) | |
| 9. 200 NL (Séries) | |
| 10. 400 4N (Classement au temps) | |

Récompenses :

- Les 3 premières équipes inter catégorie mixte recevront des médailles. Et la première équipe mixte inter catégorie recevra un Trophée qu'il se verra remettre en jeu chaque année.
- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie sur les finales.



PROGRAMME AVENIRS

Parcours Avenirs

Date :

28 Novembre 2021

6 Février 2022

3 Avril 2022

Date limite d'engagements :

23 Novembre 2021

1^{er} Février 2022

29 Mars 2022

Lieu:

- 2 piscines pour le plot N°1 (4/6 lignes)
- 3 piscines pour les plots N°2 et 3 (4/6/8 lignes)

**Organisation et
informatique : Club & CD95**

Catégories :

- Filles : Née en 2011 et après jusqu'au 31 décembre 2021
Née en 2012 et après à partir du 1^{er} janvier 2022
- Garçons : Né en 2010 et après jusqu'au 31 décembre 2021
Né en 2011 et après à partir du 1^{er} janvier 2022

Droits d'engagements : 3.00 €

Règlement sportif :

Le parcours Avenirs concerne les nageurs possédant le Pass'Compétition.

Les nageuses et les nageurs sont limités à 3 épreuves par journée.

Le Parcours Avenirs aura lieu en même temps que le Challenge Avenirs. Par conséquent, les 2 programmes seront alternés. La compétition commencera par une épreuve du Parcours Avenirs.

Programme et ordre des courses :

| <i>Journée 1</i> | <i>Journée 2</i> |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1. 200 NL (Avenirs 1) | 1. 100 4N (Avenirs 1) |
| 2. 400 NL (Avenirs 2) | 2. 200 4N (Avenirs 2) |
| 3. 50 Brasse (Avenirs 1) | 3. 50 Dos (Avenirs 1) |
| 4. 100 Dos (Avenirs 2) | 4. 100 NL (Avenirs 2) |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 5. 100 4N (Avenirs 1) | 5. 200 NL (Avenirs 1) |
| 6. 200 4N (Avenirs 2) | 6. 400 NL (Avenirs 2) |
| 7. 50 NL (Avenirs 1) | 7. 50 Papillon (Avenirs 1) |
| 8. 100 Papillon (Avenirs 2) | 8. 100 Brasse (Avenirs 2) |
| <i>Journée 3</i> | |
| 1. 50 Papillon (Avenirs 1) | 6. 50 NL (Avenirs 1) |
| 2. 100 Papillon (Avenirs 2) | 7. 100 NL (Avenirs 2) |
| 3. 50 Dos (Avenirs 1) | <i>Pause</i> |
| 100 Dos (Avenirs 2) | 8. 100 4N (Avenirs 1) |
| <i>Pause</i> | 9. 200 4N (Avenirs 2) |
| 4. 50 Brasse (Avenirs 1) | 10. 200 NL (Avenirs 1) |
| 5. 100 Brasse (Avenirs 2) | 11. 400 NL (Avenirs 2) |

Récompense :

1 médaille aux 3 premiers par course et par catégorie.

Interclubs Avenirs

Date :

12 Décembre 2021

Date limite d'engagements :

7 décembre 2021

Lieu: 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et informatique :
Club & CD95

Catégorie : Avenirs (Filles de 10 ans et moins : 2011 et après - Garçons de 11 ans et moins : 2010 et après)

Droits d'engagements : 30 € par équipe

Règlement sportif :

- **4 nageurs** par équipe.
- Le Pass' Compétition Natation Course est obligatoire pour participer aux compétitions Avenirs.
- Chaque nageur participe à une épreuve individuelle et le 100 4N et aux 2 relais.
- Les équipes mixtes ou équipes bi-club ne seront pas acceptées.

Ordre des Courses :

4 X 50 4 Nages - 50 Pap – 50 Dos – 50 Br – 50 NL
100 4n – 4 X 50 NL

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Classement et Récompenses :

- Les 3 premières équipes Garçons et les 3 premières équipes Filles recevront des médailles.
Et la première équipe Garçons et la première équipe Filles recevront une coupe.

Finale Parcours Avenirs

Date :
12 Juin 2022

Date limite d'engagements :
7 Juin 2022

Droits d'engagements : 3 €

Lieu: 1 piscine 6 à 8
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2013 et après – Garçons de 10 ans et moins : 2012 et après)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2012 - Garçons de 11 ans : 2011)

Règlement sportif :

➤ ***Pour être classé à la finale du Parcours Avenirs :***

La Finale du Parcours Avenirs concerne les nageurs ayant participé au Parcours Avenirs sur la saison 2020-2021 et doit avoir nagé au moins une fois les épreuves suivantes :

- 200 NL (Avenirs 1) – 400 NL (Avenirs 2)
 - 100 4N (Avenirs 1) – 200 4N (Avenirs 2)
 - 50 m au choix (Avenirs 1) – 100 m au choix (Avenirs 2)
- Le nombre de qualifié : 120 personnes (60 filles – 60 garçons)
- Les 20 premiers du Parcours Avenirs 1 :
 - 200 NL – 100 4N – le meilleur score entre le 50 Pap/50 Dos/50 Br/50 NL
 - Les 40 premiers du Parcours Avenirs 2 :
 - 400NL – 200 4N – le meilleur score entre le 100 Pap/100 Dos/100 Br/100 NL
- 3 courses par nageurs

Epreuves Finale Parcours Avenirs

| | |
|-----------------|---------------|
| 1. 50 Papillon | 7. 50 Brasse |
| 2. 100 Papillon | 8. 100 Brasse |
| 3. 50 Dos | <i>Pause</i> |
| <i>Pause</i> | 9. 50 NL |
| 4. 100 Dos | 10. 100 NL |
| 5. 200 NL | 11. 100 4N |
| 6. 400 NL | 12. 200 4 N |

Classement et Récompenses :

- 3 médailles aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.
- Une récompense sera remise au 3 premiers garçons et filles par catégorie du classement des 3 épreuves nagées lors de la Finale (addition des points à la table de cotation).
 - Av 1 : 200 NL + 100 4N + 50 au choix
 - Av 2 : 400 NL + 200 4N + 100 au choix

Challenge Neptune

Date :
22 Mai 2022

Date limite d'engagements :
17 Mai 2022

Lieu: 1 piscine de 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2013 et après – Garçons de 10 ans et moins : 2012 et après)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2012 - Garçons de 11 ans : 2011)

Règlement sportif :

Un déguisement par équipe Avenirs sur le thème : « **Super Héro** »

50 Papillon, 50 Dos, 50 Brasse, 50 Nage Libre

Le relais Mixte Avenirs sera composé de 4 Filles et 4 Garçons

Le relais Inter catégorie sera composé de :

- 4 Avenirs Filles + 4 Avenirs Garçons
- 2 Jeunes Filles + 2 Jeunes Garçons
- 2 Juniors ou Séniors Filles + 2 Juniors ou Séniors Garçons

Pour le relais inter catégorie ; les Avenirs filles et garçons doivent appartenir à la même équipe que le relais Avenirs mixte. Et le relais sera nager en bassin de 50 m.

Chaque nageur doit faire obligatoirement 2 nages et les relais. Exemple : par équipe, 2 Avenirs filles au 50 Papillon et 2 Avenirs garçons au 50 Papillon.

Droits d'engagements : 30 € par équipe

Programme et ordre des courses :

Epreuves du Challenge Neptune

1. Relais Avenirs : 8 X 50 Nage Libre Mixte

Pause

2. 50 Papillon filles et garçons

3. 50 Dos filles et garçons

4. 50 Brasse filles et garçons

5. 50 Nage Libre filles et garçons)

Pause

6. Relais Inter catégorie : 8 X 50 Nage Libre filles et garçons (4 Avenirs/2 Jeunes/2 Juniors ou Séniors)

Classements :

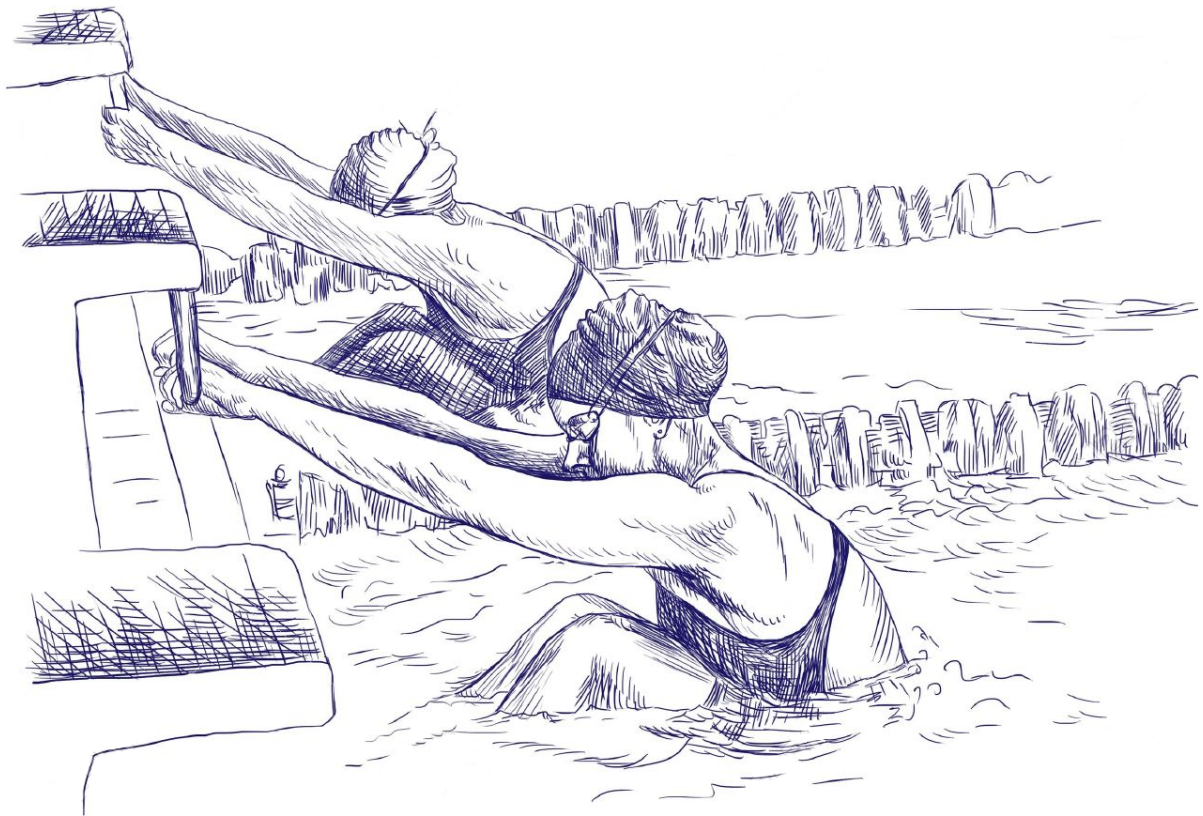
- Sportif : Il s'effectue par addition des points obtenus à la place par sexe (1^{er} : 20, 2^{ème} : 18, 3^{ème} : 16, 4^{ème} : 15, 5^{ème} : 14, etc). Les points des relais ne sont pas doublés.
- Déguisement : Le Président ou son représentant de Club devra attribuer des points pour chaque équipe déguisée. Le Président ou son représentant n'aura pas le droit de voter pour les équipes de son club. Les points seront donc attribués comme suit :
 - 1^{er} : 20 points
 - 2^{ème} : 18 points
 - 3^{ème} : 16 points

En cas d'égalité au total des points, le relais Avenirs départagera les équipes.

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Récompenses :

- Les 3 premières équipes inter catégorie Filles et les 3 premières équipes inter catégorie Garçons recevront des médailles. Et la première équipe mixte inter catégorie recevra un Trophée qu'il se verra remettre en jeu chaque année.



PROGRAMME JEUNES

(Voir l'Annuel Règlements FFN)

« La Rentrée » (en vue d'une sélection départementale)

Date :
17 Octobre 2021

Date limite d'engagements :
12 Octobre 2021

Lieu: 2 piscines 6 couloirs

Organisation et
informatique : Club et
CD95

Catégories :

- Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2010 – Garçons de 12 ans : 2009)
- Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2009– Garçons de 13 ans : 2008)
- Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2008 - Garçons de 14 ans : 2007)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

- A l'issue de cette compétition, les nageuses et les nageurs de la sélection participeront à un stage départemental (*Action N°1*) sur la 2^{ème} semaine des Vacances de la Toussaint. Le lieu reste encore à définir. Et cette même sélection représentera le département au prochain meeting (*Action N°2*) de la Vallée de Chevreuse les 4, 5 et 6 décembre 2021
- Le nageur devra nager 3 épreuves :
 - 1 épreuve de 4 Nages : 100 m 4 Nages ou 200 m 4 Nages
 - 50 NL obligatoire
 - 1 épreuve de spécialité : 100 m ou 200 m au choix qui n'est ni de la Nage Libre ni du 4 Nages
- Le classement se fera à l'addition des points à la table de cotation des 3 épreuves nagées.
 - 4 premiers jeunes 1 (Filles 2010 et Garçons 2009)
 - 5 premiers jeunes 2 (Filles 2009 et Garçons 2008)
 - 6 premiers jeunes 3 (Filles 2008 et Garçons 2007)

Programme et ordre des courses :

| <i>La Rentrée</i> | |
|-------------------|-----------------|
| 1. | 100 m 4 Nages |
| 2. | 200 m 4 Nages |
| 3. | 50 m Nage Libre |
| 4. | 100 m Papillon |
| 5. | 200 m Papillon |
| <i>Pause</i> | |
| 6. | 100 m Dos |
| 7. | 200 m Dos |
| 8. | 100 m Brasse |
| 9. | 200 m Brasse |

Récompense :

1 médaille aux 3 premiers à l'addition des points à la table de cotation des 3 épreuves nagées pour chaque catégorie.

- 1 médaille aux 3 premiers à l'addition des points à la table de cotation des 3 épreuves nagées pour chaque catégorie

Parcours Jeunes

Date :

29 & 30 Janvier 2022

12 & 13 Février 2022

26 & 27 Mars 2022

16 & 17 Avril 2022

Date limite d'engagements :

25 Janvier 2022

8 Février 2022

22 Mars 2022

12 Avril 2022

Lieu: 2 piscines 6 couloirs -
25 m

Organisation et
informatique : Club et

Catégories :

Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2011 – Garçons de 12 ans : 2010)

Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2010 – Garçons de 13 ans : 2009)

Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2009 - Garçons de 14 ans : 2008)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

- Les 4 catégories d'épreuves doivent être réalisées au moins une fois pour intégrer le classement régional mais aussi départemental :
 - 1 épreuve de ½ fond : 400 NL (Jeunes 1 uniquement) ou 800 NL ou 1500 NL
 - 1 épreuve de 4 Nages : 200 4N ou 400 4N
 - 50 NL
 - 1 épreuve de spécialité : un 100m ou un 200m au choix qui n'est ni de la NL ni du 4N
- 5 Courses par personne et par plot dont 3 courses maximum par réunion.

Programme et ordre des courses :

➤ **1^{er} plot :**

| <i>1^{ère} réunion</i> | <i>2^{ème} réunion</i> |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. 200 4N Garçons | 1. 200 4N Filles |
| 2. 50 NL | 2. 100 Brasse |
| 3. 800 NL | 3. 1500 NL |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 4. 200 Dos | 4. 200 NL |
| 5. 100 Papillon | 5. 50 Papillon |

2^{ème} plot :

| <i>1^{ère} réunion</i> | <i>2^{ème} réunion</i> |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. 400 4N Garçons | 1. 400 4N Filles |
| 2. 200 Papillon | 2. 100 NL |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 3. 400 NL Filles (Jeunes 1) | 3. 400 NL Garçons (Jeunes 1) |
| 4. 100 Dos | 4. 200 Brasse |
| 5. 50 Brasse | 5. 50 NL |

3^{ème} plot :

| <i>1^{ère} réunion</i> | <i>2^{ème} réunion</i> |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. 200 4N Filles | 1. 200 4N Garçons |
| 2. 200 NL | 2. 800 NL |
| 3. 1500 NL | 3. 100 Papillon |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 4. 100 Brasse | 4. 200 Dos |
| 5. 50 Dos | 5. 50 NL |

4^{ème} plot :

| <i>1^{ère} réunion</i> | <i>2^{ème} réunion</i> |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. 200 4N | 7. 400 NL Filles (Jeunes 1) |
| 2. 400 NL Garçons (Jeunes 1) | 1. 50 NL |
| 3. 200 Brasse | 2. 1500 NL |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 4. 800 NL | 3. 200 Papillon |
| 5. 100 NL | 4. 400 4 N |
| 6. 50 Papillon | 5. 100 Dos |

Récompense :

- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.

Interclubs Jeunes

Date :

21 Novembre 2021

Date limite d'engagements :

16 Novembre 2021

Lieu : 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club & CD95

Droits d'engagements : 30 € par équipe

Catégorie : Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2010 - Garçons de 12 ans : 2009)
Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2009 - Garçons de 13 ans : 2008)
Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2008 - Garçons de 14 ans : 2007)

Règlement sportif :

- **4 nageurs** par équipe.
- Chaque nageur effectue 2 épreuves individuelles et 2 relais (4 courses par nageur).
- Les épreuves individuelles doivent être nagées 2 fois obligatoirement.
- Chaque équipe doit participer obligatoirement à tous les relais et à toutes les épreuves individuelles pour être classée.
- Classement aux points par équipes. En cas d'égalité le relais 4 X 100 4N départagera les équipes.

Ordre des Courses :

| <i>Epreuves</i> |
|---------------------------------|
| 1. 4X200 NL |
| 2. 100 Papillon |
| 3. 100 Brasse |
| <i>Pause</i> |
| 4. 100 Dos |
| 5. 100 NL |
| 6. 4X 100 4N pour chaque nageur |

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Classement et Récompenses :

- Les 3 premières équipes Garçons et les 3 premières équipes Filles recevront des médailles.
Et la première équipe Garçons et la première équipe Filles recevront une coupe.
-

Finale Départementale Jeunes

Date :
5 Juin 2022

Date limite d'engagements :
31 Mai 2022

Lieu: 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Catégorie : Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2011 - Garçons de 12 ans : 2010)
Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2010 - Garçons de 13 ans : 2009)
Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2009 - Garçons de 14 ans : 2008)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

- Les nageurs qualifiés au championnat national et régional jeunes ne sont pas autorisés à participer à la finale départementale.
- Les nageurs qualifiés seront les suivants au classement du parcours jeunes :
 - 20 premières Filles de 11 ans et 20 premiers garçons de 12 ans
 - 20 premières Filles de 12 ans et 20 premiers garçons de 13 ans
 - 20 premières Filles de 13 ans et 20 premiers garçons de 14 ans
- 3 courses par nageurs
 - 200 4N
 - 100 m au choix
 - 50 m au choix

Ordre des Courses :

| <i>Epreuves Finale Parcours Jeunes</i> | |
|--|--------------|
| 1. 100 Papillon | 7. 50 Brasse |
| 2. 100 Dos | 8. 50 NL |
| 3. 100 Brasse | <i>Pause</i> |
| 4. 100 NL | 9. 200 4N |
| <i>Pause</i> | |
| 5. 50 Papillon | |
| 6. 50 Dos | |

Classement et Récompenses :

- 3 médailles aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.
- Une récompense sera remise au 3 premiers garçons et filles par catégorie du classement des 3 épreuves nagées 200 4N + 100 m au choix + 50 m au choix (addition des points à la table de cotation) par catégorie.



PROGRAMME JUNIORS - SENIORS

(Voir l'Annuel Règlements FFN)

Championnat départemental Hiver

Date :

4 & 5 décembre 2021

Date limite d'engagements :

30 Novembre 2021

Lieu: 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Droits d'engagements : 3 €

Catégorie : Juniors

Filles : 2004 à 2007 (14 à 17 ans)

Garçons : 2003 à 2006 (15 à 18 ans)

Seniors

Filles : 2003 et avant (18 ans et +)

Garçons : 2002 et avant (19 ans et +)

Règlement sportif :

- Programme complet sur 2 réunions
- Les 400, 800 et 1500 NL se nageront à 2 par ligne, départ du plot.
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 2 par réunion.
- Dans un souci de bonne organisation, le Comité Départemental se réserve le droit de limiter le nombre des séries pour ne pas surcharger la compétition. Les engagements non retenus seront remboursés et signalés aux clubs.

Ordre des Courses :

| <i>1^{ère} réunion</i> | <i>2^{ème} réunion</i> |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. 50 Brasse | 1. 50 Dos |
| 2. 400 NL | 2. 200 4Nages |
| 3. 100 Dos | 3. 50 NL |
| <i>Pause</i> | <i>Pause</i> |
| 4. 800 NL Filles | 4. 100 Brasse |
| 5. 800 NL Garçons | 5. 100 Papillon |
| <i>Pause</i> | 6. 200 Dos |
| 6. 200 Papillon | 7. 200 NL |
| 7. 100 NL | <i>Pause</i> |
| 8. 200 Brasse | 8. 1500 NL Garçons |
| 9. 50 Papillon | 9. 1500 NL Filles |
| | 10. 400 4N |

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers de chaque épreuve par sexe et par catégorie.

Circuit Juniors/Seniors

Date :

23 Janvier 2022

13 Mars 2022

10 Avril 2022

Date limite d'engagements :

18 Janvier 2022

8 Mars 2022

5 Avril 2022

Lieu: 1 piscine 4
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Juniors

Filles : 2005 à 2008 (14 à 17 ans)

Garçons : 2004 à 2007 (15 à 18 ans)

Seniors

Filles : 2004 et avant (18 ans et +)

Garçons : 2003 et avant (19 ans et +)

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

- Le nombre d'engagements par nageur est limité, à voir en fonction des plots

Programme et ordre des courses :

| <i>1ère Journée (3 épreuves par nageur)</i> | <i>2ème Journée (3 épreuves par nageur)</i> |
|--|---|
| Challenge du Nage Libre (Addition des points à la table de cotation des 3 épreuves nagées) 1. 50 NL 2. 100 NL <i>Pause</i> 3. 200 NL | Challenge spécialité (Addition des points à la table de cotation des 3 épreuves nagées de même spécialité) 50 m + 100 m + 200 m 1. 50 Papillon 2. 50 Dos 3. 50 Brasse <i>Pause</i> 4. 100 Papillon 5. 100 Dos 6. 100 Brasse <i>Pause</i> 7. 200 Papillon ou 200 4 Nages 8. 200 Dos 9. 200 Brasse |

3ème Journée (4 épreuves par nageur)

Challenge des 50 m

(Addition des points à la table de cotation des 4 épreuves nagées)

1. 50 Papillon
2. 50 Dos
- Pause*
3. 50 Brasse
4. 50 NL

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers garçons et filles au classement des épreuves nagées à chaque réunion (addition des points à la table de cotation) par catégorie.

Finale Départementale Juniors/Séniors

Date :
5 Juin 2022

Date limite d'engagements :
30 Mai 2022

Lieu: 1 piscine 4
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Droits d'engagements : 3 €

Catégorie : Juniors

Filles : 2005 à 2008 (14 à 17 ans)

Garçons : 2004 à 2007 (15 à 18 ans)

Seniors

Filles : 2004 et avant (18 ans et +)

Garçons : 2003 et avant (19 ans et +)

Règlement sportif :

- Seul les nageurs non qualifiés, à minima aux régionaux, pourront participer à la finale départementale.
- Avoir participé au moins à 2 réunions sur le circuit Juniors/Séniors
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 3 par réunion.

Ordre des Courses :

Épreuves Finale Circuit Juniors/Séniors

10. 200 4N
11. 50 NL
12. 50 Papillon
13. 50 Dos
14. 50 Brasse
- Pause*
15. 100 NL
16. 100 Papillon
17. 100 Dos
18. 100 Brasse

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers garçons et filles au classement des 3 épreuves nagées 200 4N + 100 m au choix et 50 m au choix (addition des points à la table de cotation) par catégorie.



EAU LIBRE

Championnat Départemental 3 km et 5 km Indoor Challenge Guytou's Cup

Date :
15 Mai 2022 « PARIS 2024 »

Date limite d'engagements :
10 Mai 2022

Lieu: Sarcelles
Bassin de 50 m
Bassin de récupération 25M disponible

Catégorie :

Jeunes : filles et garçons de 12 et 13 ans (nés en 2010 et 2009)
Juniors 1 : filles et garçons de 14 et 15 ans (nés en 2008 et 2007)
Juniors 2 : filles et garçons de 16 et 17 ans (nés en 2006 et 2005)
Juniors 3 : filles et garçons de 18 et 19 ans (nés en 2004 et 2003)
Séniors : 20 ans et plus (nés en 2002 et avant)

Organisation et
informatique : CD95

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

Les nageurs doivent avoir réalisé au cours de la saison dernière ou de la saison en cours un 800 m nage libre (Filles) ou un 1500 m nage libre (Garçons).

Si le nombre d'engagés l'exige, l'organisateur se réserve le droit de faire nager 2 nageurs par couloir et il se réserve le droit de restreindre les engagements.

Épreuves : 5 km Toutes Catégories
3 km Jeunes uniquement

NB : Les nageurs des catégories Jeunes peuvent participer au 5 km.

Classement et Récompenses

➤ ***Dotation de primes Championnat Départemental :***

- Toutes Catégories :
 - 1^{er} = 500 €
 - 2^{ème} = 300 €
 - 3^{ème} = 200 €
 - 4^{ème} = 100 €
 - 5^{ème} = 50 €

- Jeunes 3 KM (filles & garçons) :
 - 1^{er} = 80 €
 - 2^{ème} = 70 €
 - 3^{ème} = 60 €
 - 4^{ème} = 50 €
 - 5^{ème} = 40 €

➤ ***Dotation de primes Championnat Départemental :***

- Jeunes 5 KM (filles & garçons) :
 - 1^{er} = 100 €
 - 2^{ème} = 90 €
 - 3^{ème} = 80 €
 - 4^{ème} = 70 €
 - 5^{ème} = 60 €

➤ ***Médailles Championnat Départemental :***

- Jeunes 3 KM (Podium TC filles & garçons)
- Jeunes 5 KM (Podium TC filles & garçons)
- Juniors 5 KM (Podium TC filles & garçons)
- Séniors 5 KM (Podium filles & garçons)

NB : Un nageur « Jeunes » ayant été récompensé en Toutes Catégories ne peut pas être récompensé en Catégorie Jeunes.

➤ Pour le Challenge Guytous' Cup :

- Une coupe sera remise au club ayant remporté le plus grand nombre de podiums.

